



Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » recrute

son Directeur (H/F)

Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » est un établissement d'enseignement supérieur Culture habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de musicien (DNSPM) et le Diplôme d'Etat de professeur de musique (DE) selon les dispositions de l'article L 759-1 du code de l'éducation.

Ouvert en septembre 2009, l'établissement propose, en partenariat avec l'Université Paris 8, un cursus d'études conduisant à l'obtention du DNSPM en lien avec la licence « Arts, mention Musicologie » et à l'obtention du Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique. Avec quelques 250 étudiants/stagiaires tous parcours confondus, le Pôle Sup'93 est le plus grand Pôle d'enseignement supérieur Musique en France.

Actuellement, l'établissement est constitué en association loi 1901 de préfiguration d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) – EPCC dont l'échéance de transfert est prévue au 31 décembre 2017 au plus tard.

Implanté sur un territoire artistiquement riche, il s'inscrit dans la dynamique territoriale de la métropole du Grand Paris avec notamment l'installation du Campus Condorcet et la signature d'un contrat de développement territorial pour le Territoire de la Culture et de la Création.

Le Pôle Sup' 93 a vocation à inscrire son projet en complémentarité et en collaboration avec les autres établissements d'enseignement supérieur du spectacle vivant en Ile-de-France, en particulier le Pôle supérieur Paris-Boulogne-Billancourt (PSPBB) et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), et à inscrire son action dans le réseau national des Pôles supérieurs du spectacle vivant.

MISSIONS

Nommé pour un mandat de cinq ans renouvelable deux fois par période de trois ans, le Directeur (h/f) a pour mission d'élaborer et de conduire le projet artistique, culturel et pédagogique de l'établissement à partir des orientations politiques définies par le Conseil de gestion de l'association. A ce titre, il met en œuvre les formations habilitées par le Ministère de la Culture et de la Communication, tant au niveau de la formation initiale (DNSPM, DE) que de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation à la pédagogie constitue un point fort du projet d'établissement.

FONCTIONS

Le Directeur (h/f):

- Assure la responsabilité du fonctionnement du Pôle Sup 93 et dirige son activité au plan opérationnel (personnels, finances, moyens techniques, pédagogiques et artistiques) en favorisant la recherche de synergies entre les équipes et la mutualisation des ressources, et participe, en collaboration avec les partenaires publics, à la stabilisation du statut juridique de l'établissement ;
- Contribue à la réflexion en cours sur l'élargissement du projet à d'autres disciplines du spectacle vivant, le développement des collaborations avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, la recherche d'une implantation sur un site adapté ;
- Pilote la mise en place de l'établissement de coopération culturelle en partenariat étroit avec l'université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis ;
- Développe des collaborations et des partenariats avec les établissements d'enseignement spécialisés du département et de l'Île-de-France, avec d'autres établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger (Universités et leur groupements, Écoles supérieures d'enseignements artistiques européennes,...), avec des entreprises, avec des structures artistiques et culturelles, notamment de manière à affirmer un projet culturel s'inscrivant dans son territoire d'implantation ;
- Développe les activités de recherche et de coopération internationale.

PROFIL

- Professionnel engagé et de haut niveau justifiant d'une expérience significative et de haut niveau dans la direction d'établissements artistiques d'enseignement du spectacle vivant ou de structure culturelle ;
- Maîtrise des enjeux de l'enseignement artistique supérieur dans le domaine du spectacle vivant, en lien avec ceux de l'enseignement artistique spécialisé, et en particulier ceux liés à l'application du schéma européen de la réforme de l'enseignement supérieur dit LMD (licence-master-doctorat) et des objectifs de professionnalisation et d'insertion dans les métiers d'interprète et d'enseignant ;
- Maîtrise de la conduite de projets en lien avec des partenaires institutionnels ;
- Connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif des collectivités territoriales ;
- Connaissance de l'enseignement supérieur artistique, des milieux artistiques professionnels, des réseaux de diffusion et de création et des réseaux professionnels ;
- Compétences managériales et capacité à fédérer et à travailler en équipe ;
- Pratique de langues étrangères.

Prise de fonction au 1^{er} juillet 2017

Une note d'orientation relative aux missions et priorités fixées par les partenaires publics est téléchargeable sur le site de l'établissement : www.polesup93.fr/recrutement

Les candidat-e-s sont invité-e-s à rédiger un avant-projet d'établissement (2 pages max) au vu de la note d'orientation.

Les candidatures (Curriculum Vitae, lettre de motivation, avant-projet et prétentions salariales) **sont à adresser avant le 10 avril 2017** (date de la Poste faisant foi) à :

Madame la Présidente du Pôle Sup'93 // Recrutement Directeur (h/f)
41, avenue Gabriel Péri - 93120 La Courneuve

Et en copie par e-mail à : recrutement.direction@polesup93.fr et secretariat-smd.idf@culture.gouv.fr

Renseignements : Pôle Sup'93 – 01 43 11 25 03 – recrutement.direction@polesup93.fr